



Ville de Gémenos

FETE DE LA MUSIQUE 2023

Mercredi 21 juin 2023 à partir de 20h30

Cadre réservé à l'administration

N°Dossier :

Date de réception :

FICHE CANDIDATURE

Nom du groupe/de l'artiste :

Genre musical dominant :

Nombre de musiciens et Composition instrumentale du groupe :

.....
.....
.....
.....

Nom et Prénom du référent du groupe :

.....
.....

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél : Tél portable :

Email : Site Internet :

JE SOUHAITE PARTICIPER À LA FETE DE LA MUSIQUE 2023 A GEMENOS

JE DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT ET DU DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION (document annexe à la présente fiche candidature)

Fait à

Le

Signature (précédée de la mention Lu et Approuvé)

Votre dossier de candidature doit impérativement comprendre :

- La présente FICHE CANDIDATURE dûment remplie et signée ;
- La liste des œuvres pouvant être interprétées par le groupe (cf. modèle liste jointe) ;
- Une fiche technique détaillée avec plan de scène et puissance électrique (cf. modèle joint) ;
- Un enregistrement audio comprenant 1 à 3 extraits représentatifs du répertoire du groupe (sur support USB en format MP3 ou lien internet) ;
- Autorisation parentale manuscrite pour chaque membre du groupe n'ayant pas atteint la majorité ;

**DOSSIER A RETOURNER avec tous les documents demandés
avant le 15 mai 2023 à :**

ESPACE ALBERT GIRALDI
Service Culture et Vie associative
« FETE DE LA MUSIQUE 2023 »
Avenue César Baldaccini – 13420 GEMENOS

OU PAR MAIL A : sgomez@mairie-gemenos.fr

*Attention : l'organisateur se réserve le droit de refuser
les dossiers incomplets et illisibles.*

CONTACT

Responsable : Emeline DUMAS, edumas@mairie-gemenos.fr /
Secrétariat : Sylvie GOMEZ-MILLE, 04.42.32.75.15 – sgomez@mairie-gemenos.fr